GUIDE UTILISATION PLACE POUR LES ENTREPRISES

Depuis le 1er octobre 2018, tous les acheteurs doivent être équipés d'un profil d'acheteur et publier sur la plateforme PLACE les documents de consultation pour les marchés publics (hors défense ou sécurité) dont la valeur du besoin est égale ou supérieure à 40 000 € HT (seuil relevé de 25 000 à 40 000 € HT depuis le 1er janvier 2020).

Ce guide s'adresse aux utilisateurs des entreprises, associations ou ONG qui souhaitent utiliser la solution de dématérialisation PLACE, pour différentes fonctionnalités :

- recherche de consultations ou appels à projet ;
- retrait de dossier de consultation des entreprises (DCE) ;
- dépôt de questions relatives à une consultation ;
- remise de réponse électronique pour une consultation ;
- Etc.

Les candidatures et offres ne seront prises en compte que si elles sont soumises sur cette plateforme. Les plis envoyés par courrier électronique ne seront pas admissibles.

Expertise France
SIRET : 808 734 792 00027
40, Boulevard de Port-Royal - 75005 Paris – France

Table des matières

I. COMMENT S'INSCRIRE DANS PLACE 3
1.1 Pour les entreprises, associations ou ong etablissant en france 4
1.2 Pour les entreprises, associations ou ong etablissant a l'etranger 5
II. COMMENT RECHERCHER UNE CONSULTATION DANS PLACE 7
2.1 Pour les consultations ouvertes 7
2.2 Pour les consultations restreintes 10
III. COMMENT TELECHARGER LE DOSSIER DE CONSULTATION 12
IV. COMMENT POSER UNE QUESTION 13
V. COMMENT DEPOSER SON OFFRE 14

I. COMMENT S'INSCRIRE DANS PLACE

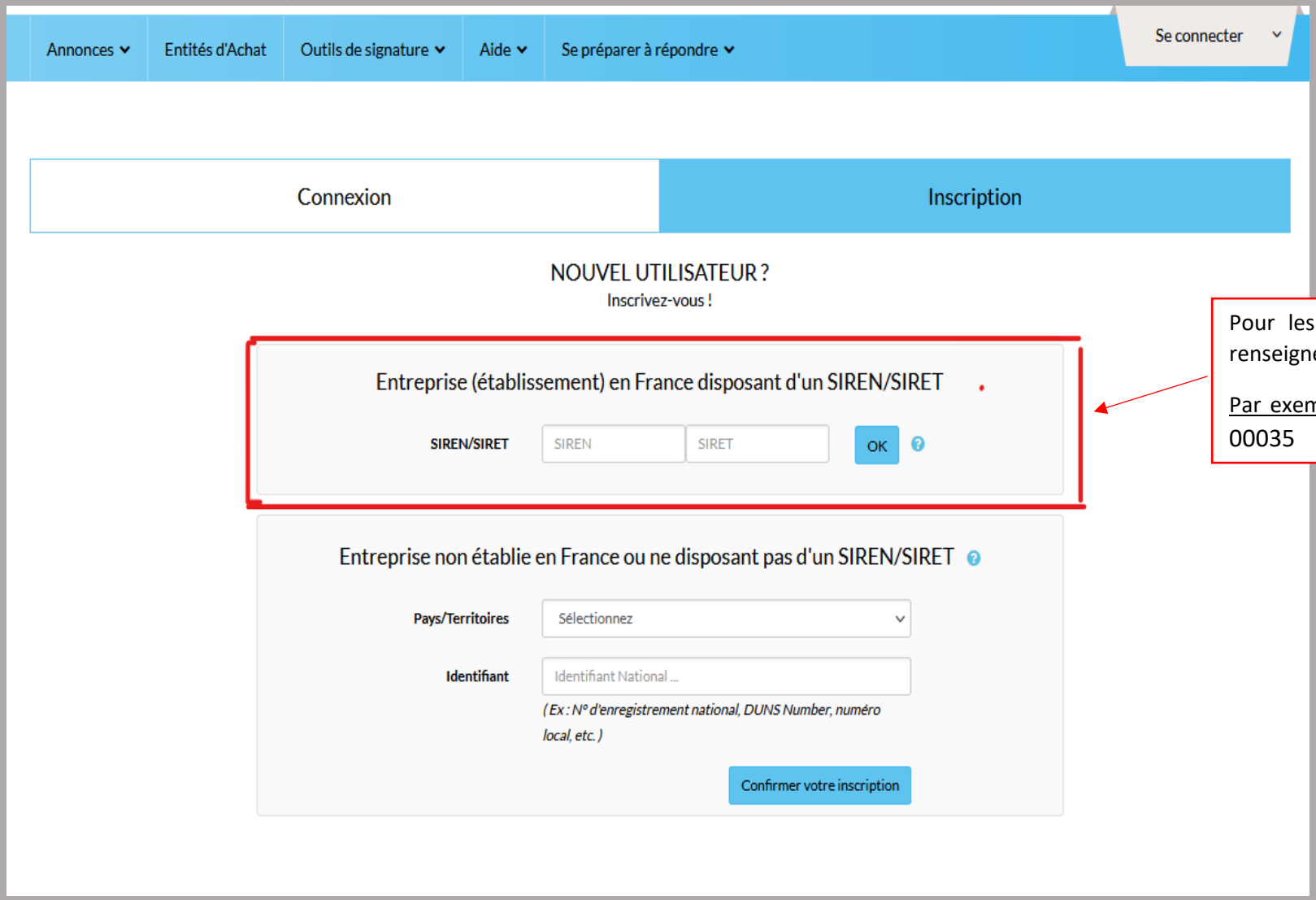


Pour s'inscrire, allez sur :

https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise

Cliquez sur ***« Se connecter »*** puis sur ***« M'inscrire »***

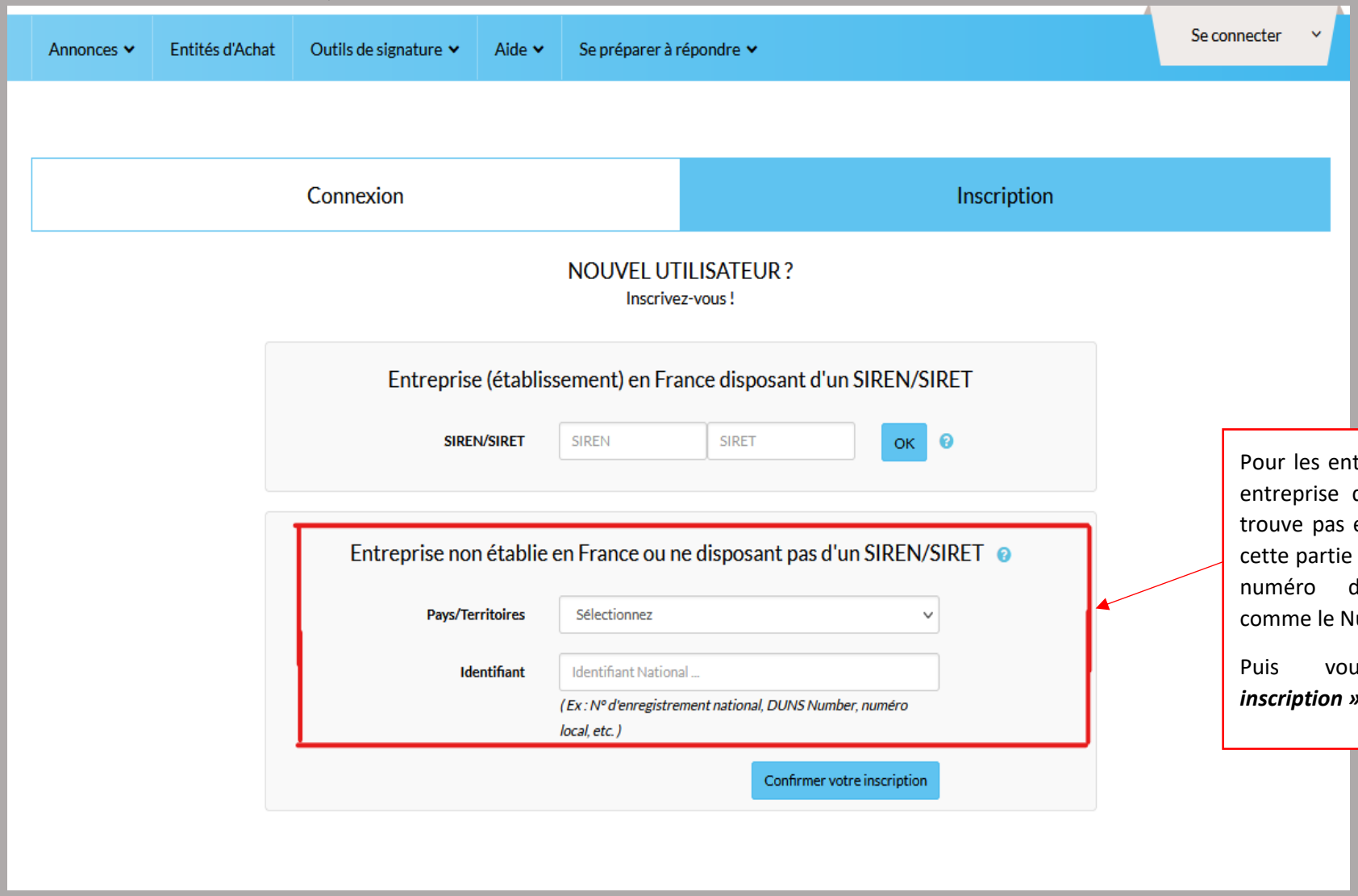
1.1 POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU ONG ETABLISSANT EN FRANCE



Pour les entreprises françaises, renseignez le numéro Siret.

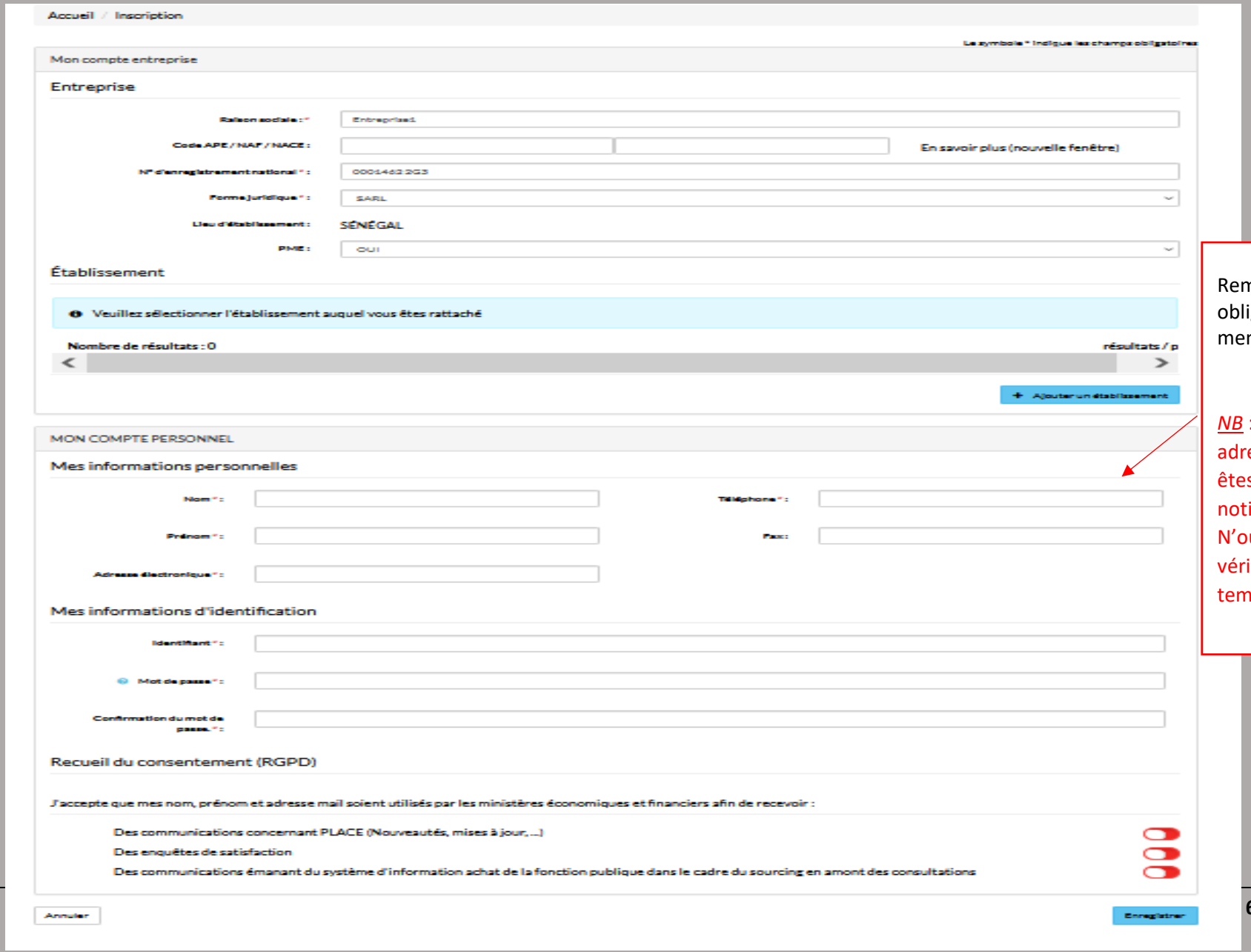
Par exemple : RCS 808 734 792 00035

1.2 POUR LES ENTREPRISES, ASSOCIATIONS OU ONG ETABLISSANT A L'ETRANGER



Pour les entreprises étrangères ou une entreprise dont le siège social ne se trouve pas en France. Il faudra remplir cette partie en renseignant le pays et le numéro d'enregistrement national comme le Numéro d'Identifiant Fiscal

Puis vous ***« confirmer votre inscription »***



Remplissez les parties obligations avec la mention « * »

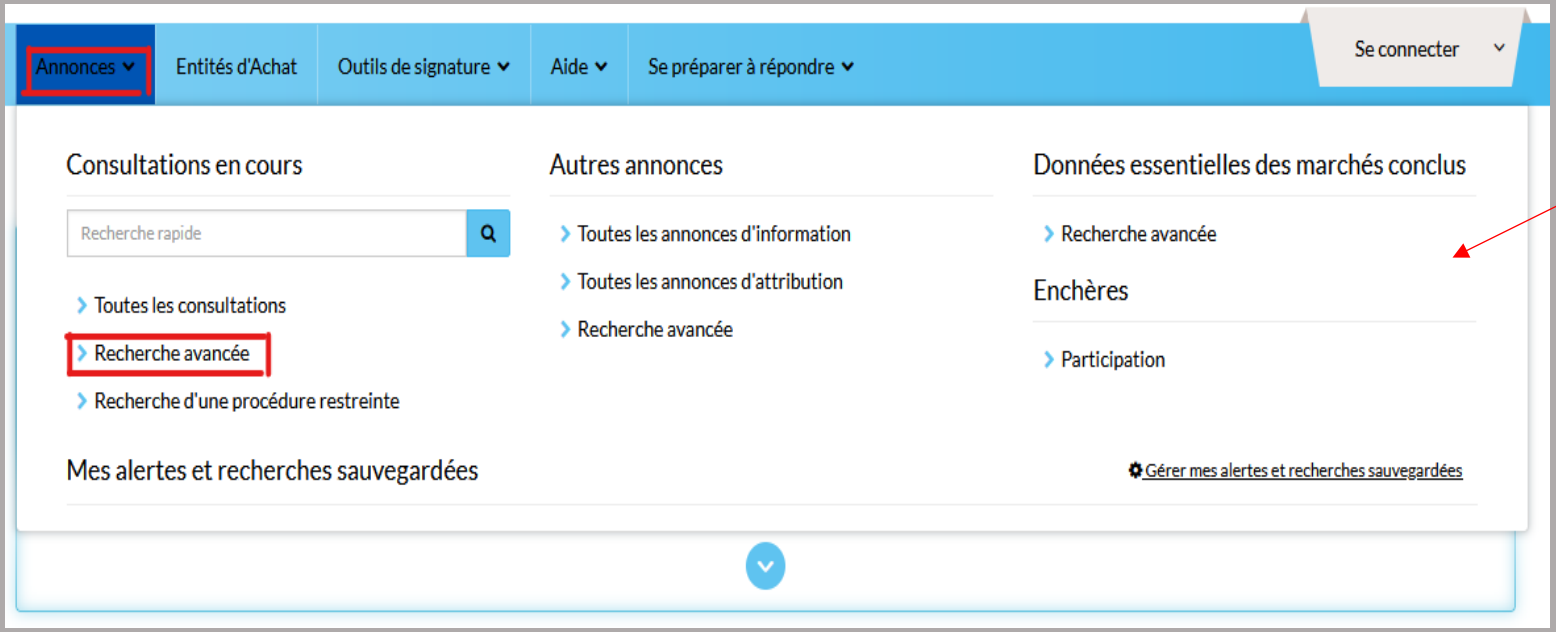
NB : renseignez une adresse mail où vous êtes sur de recevoir les notifications PLACE. N'oubliez pas de vérifier de temps en temps vos Spams.

II. COMMENT RECHERCHER UNE CONSULTATION DANS PLACE

2.1 Pour les consultations ouvertes

Comment trouver une procédure d'EXPERTISE FRANCE dans PLACE.

Allez sur https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise



1ère étape :

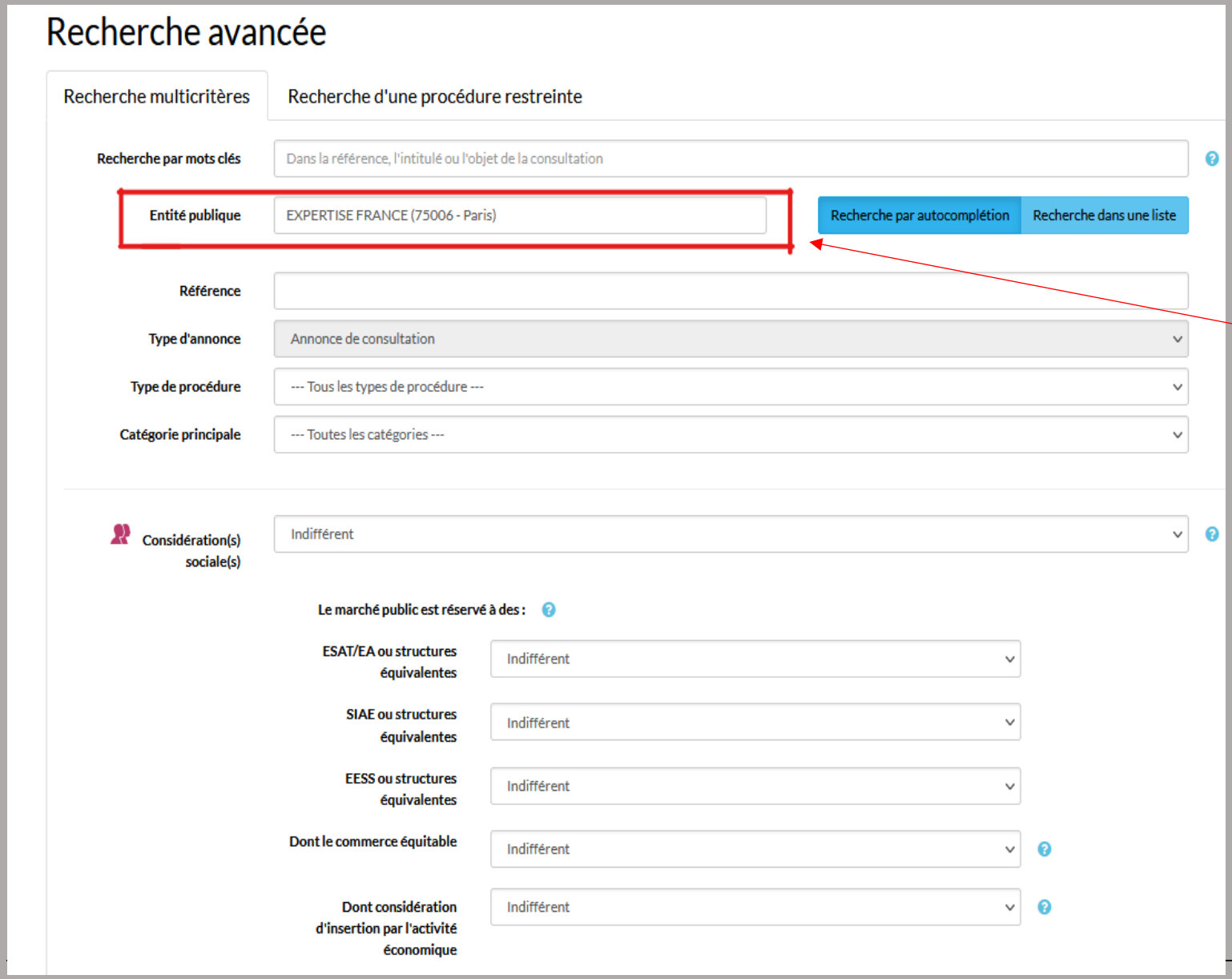
1er cas :

Soit vous avez le lien directement de la consultation.

2ième cas :

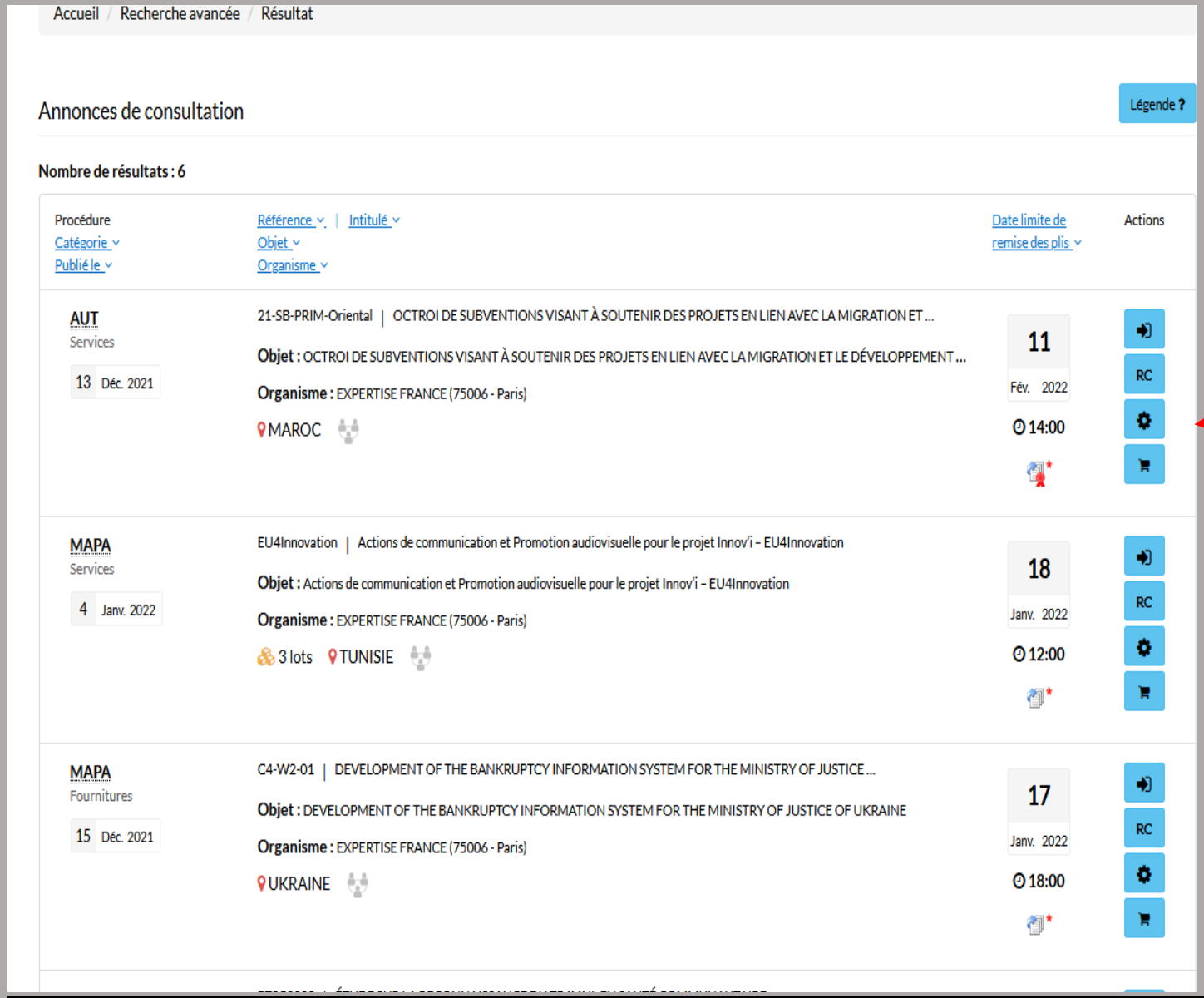
Soit vous allez directement dans la page d'accueil de https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise

Cliquez sur annonces puis recherche avancée



Une fois dans recherche avancée dans Entité publique il faudra mentionner : Expertise France.

NB : vous pouvez également faire une recherche par date, la référence de la consultation ou l'objet, le lieu d'exécution ou le code CPV etc.

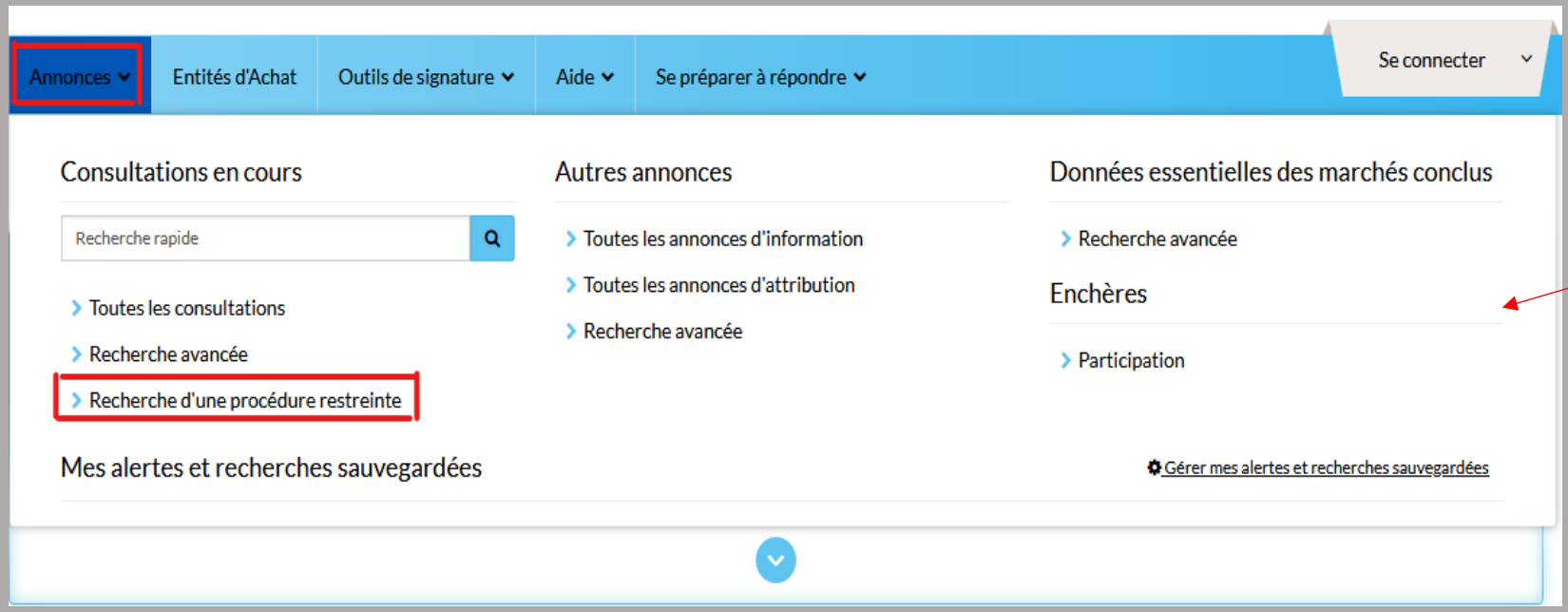


Une fois la recherche effectuée, vous trouverez toutes les consultations ouvertes lancées par Expertise France.

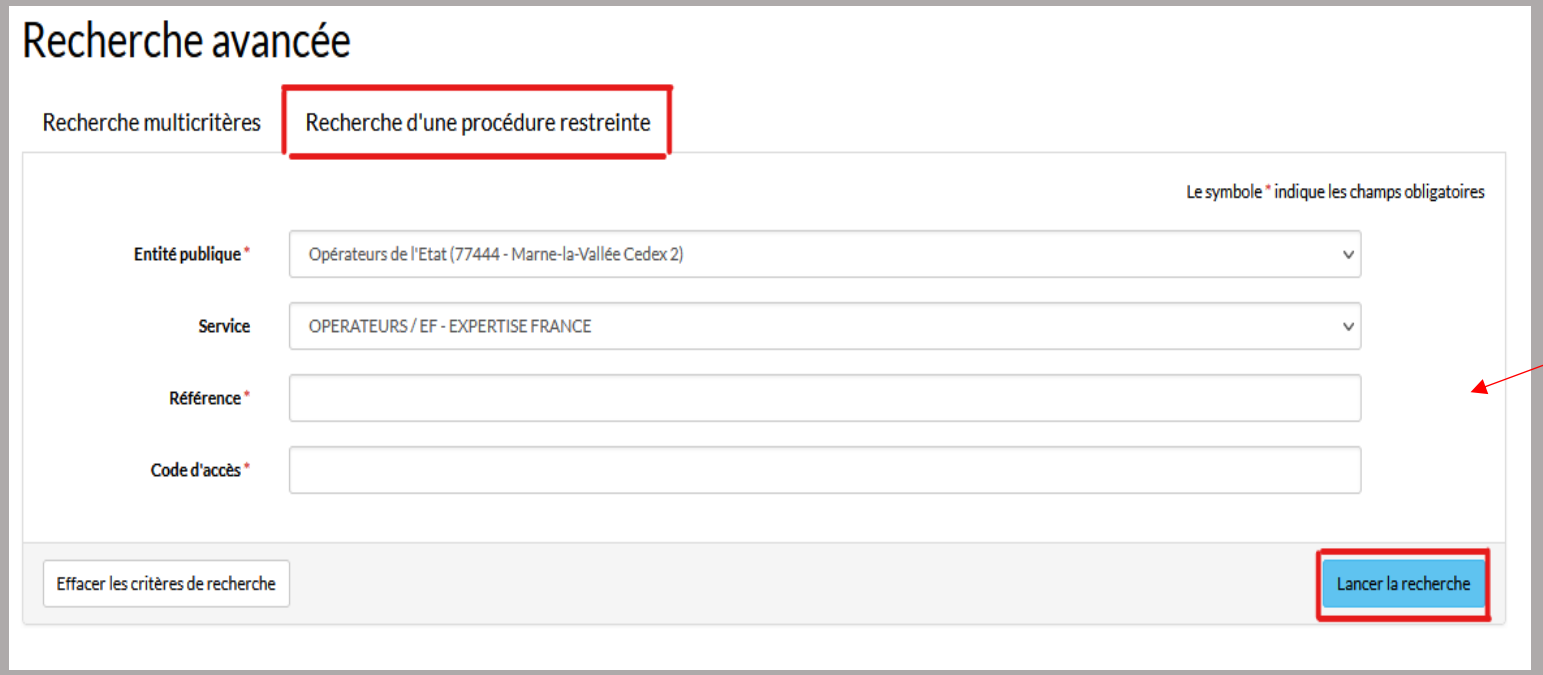
2.2 Pour les consultations restreintes

Deux possibilités :

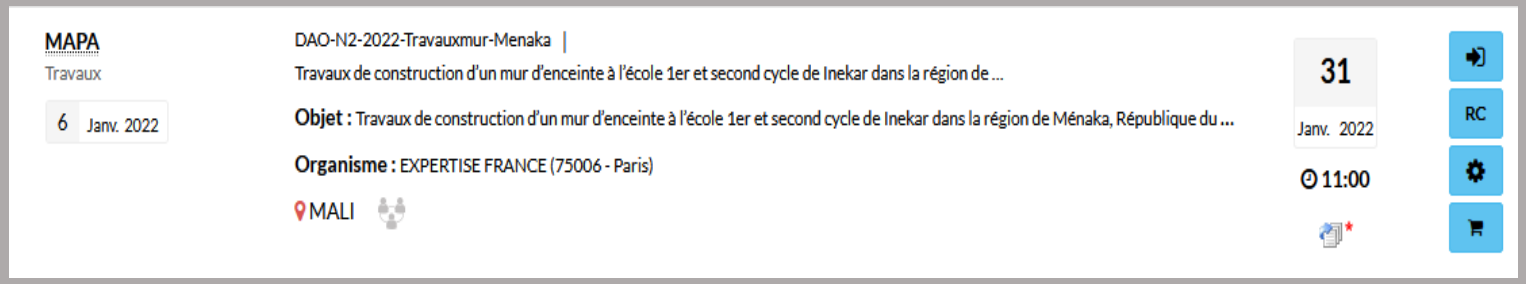
Vous allez directement dans la page d'accueil de https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=entreprise.AccueilEntreprise



Cliquez sur **Annonces** puis **Recherche d'une procédure restreinte**

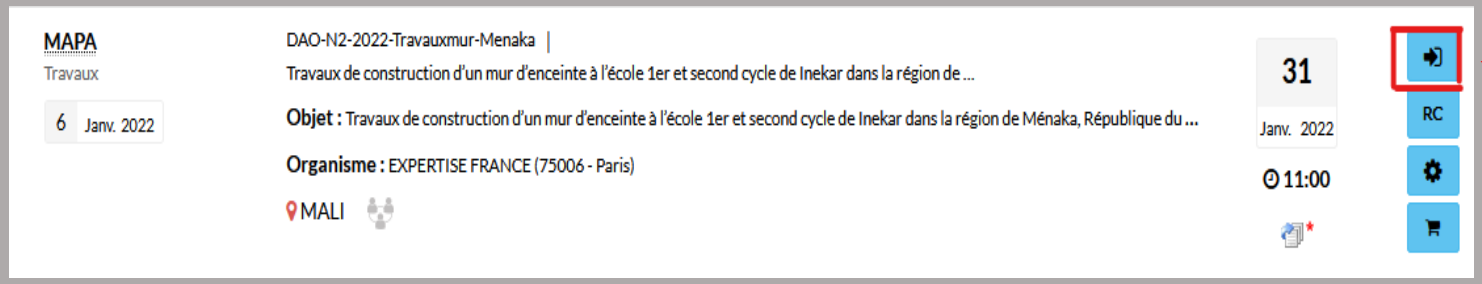


Renseignez les informations ci-dessous puis **« lancer la recherche »**

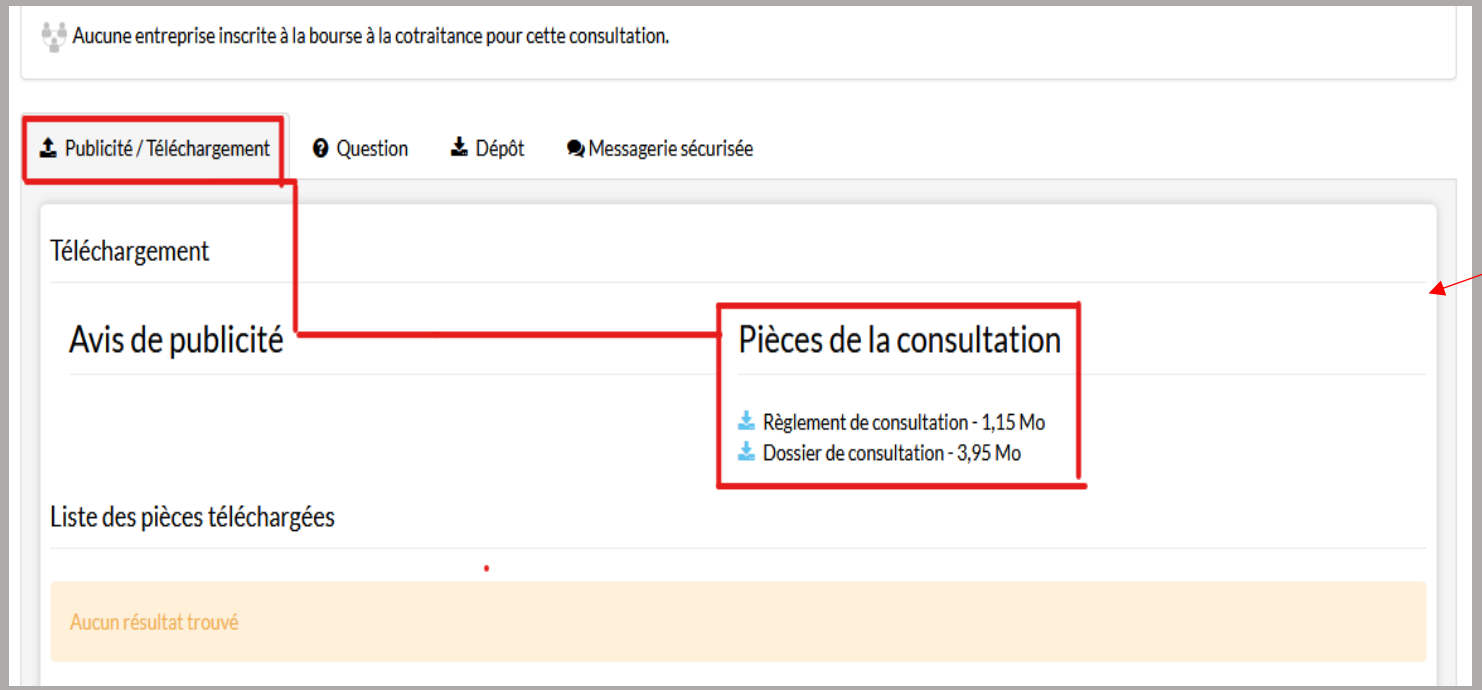


Une fois la recherche lancée, vous tombez directement sur la consultation recherchée.

III. COMMENT TELECHARGER LE DOSSIER DE CONSULTATION

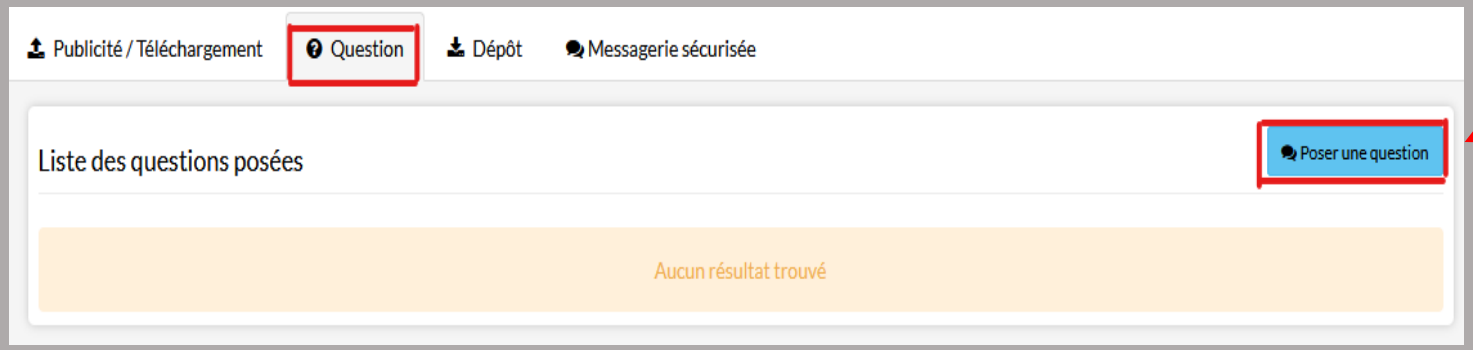


Cliquez sur la flèche



Dans la rubrique Publicité/Téléchargement, vous avez la possibilité de télécharger toutes les pièces de la consultation (voir ci-dessous).

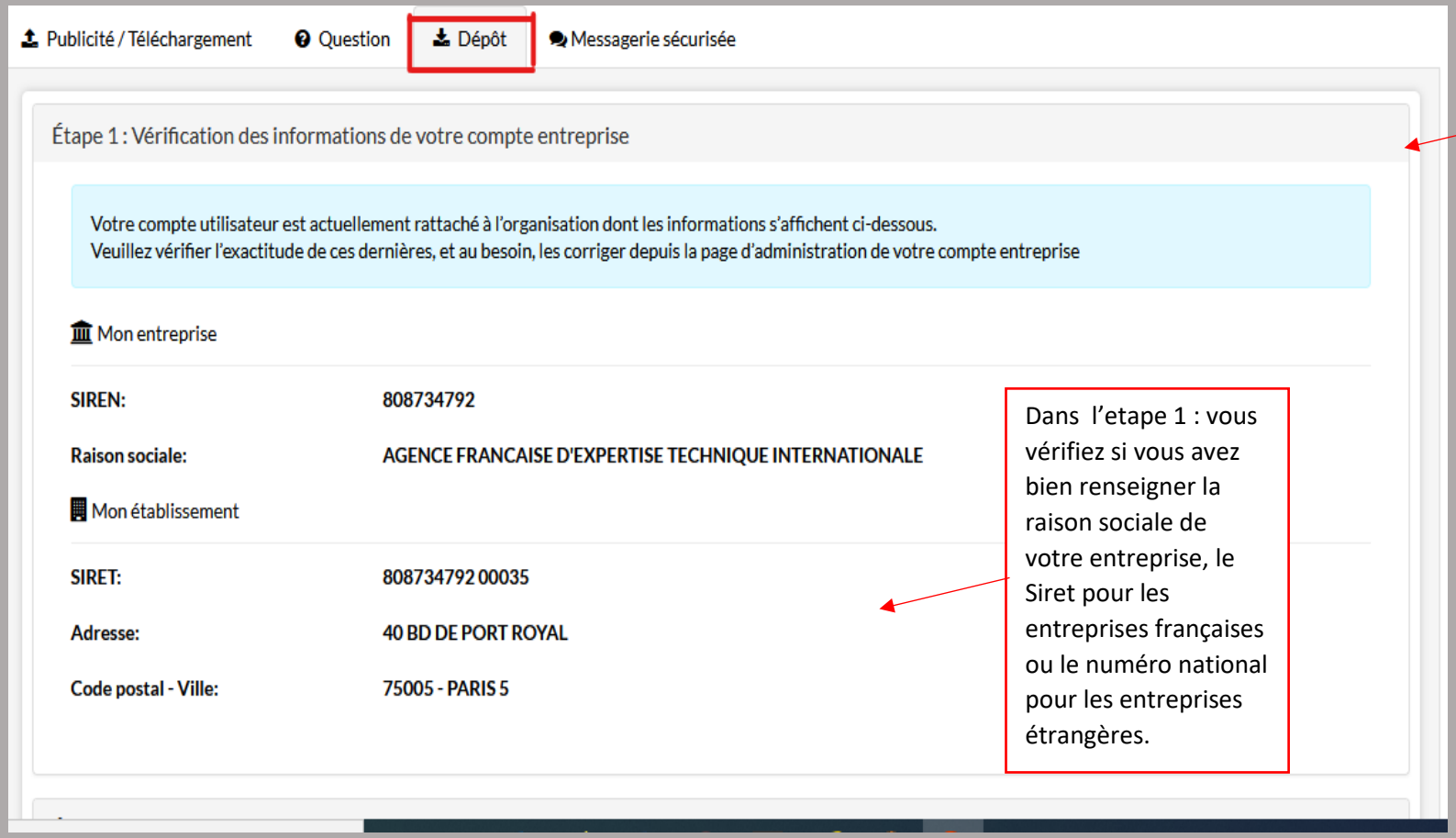
IV. COMMENT POSER UNE QUESTION



Pour poser une question, allez dans la rubrique **Questions** ensuite **Poser une question**

NB *: pensez toujours à vous identifier au préalable quand vous poser une question et ne pas poser les question anonymement. Cela vous permettra de recevoir une notification de PLACE quand le pouvoir adjudicateur apporte une réponse à votre question ou à une question d'un autre candidat concernant la consultation.*

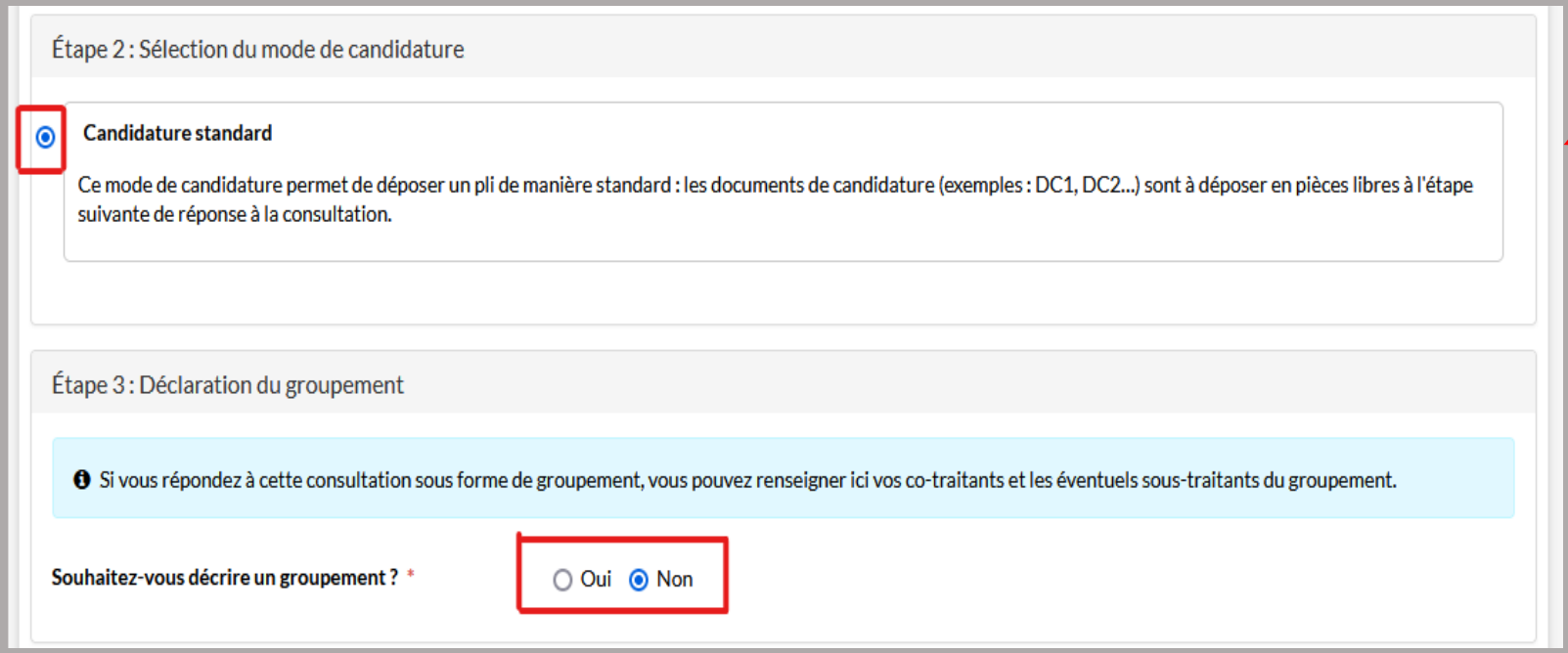
V. COMMENT DEPOSER SON OFFRE

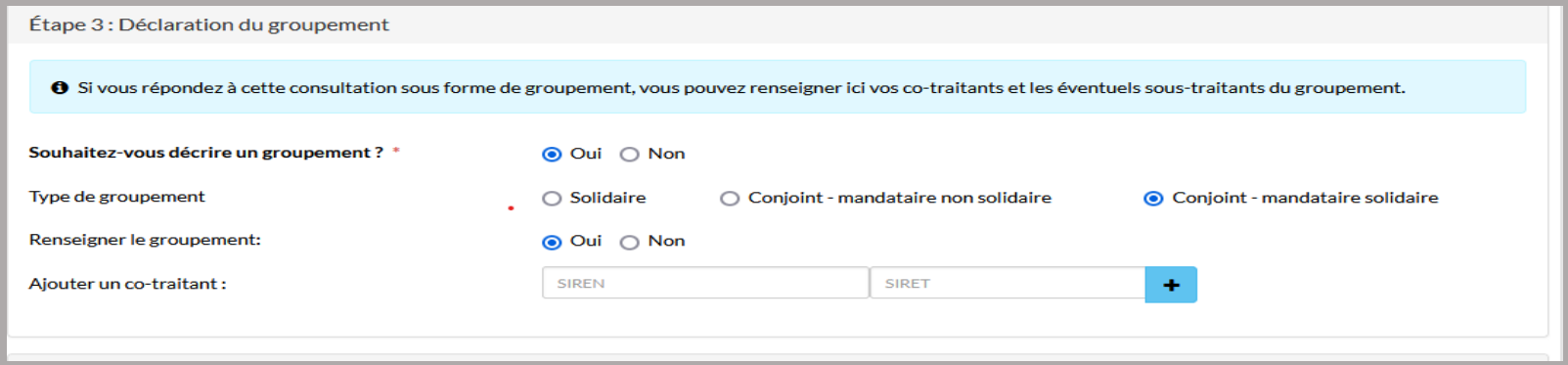


Une fois que vous accédez à la consultation, vous serez redirigé sur la page suivante.

N'oubliez pas de vous connecter et de cliquer sur « **Dépôt** »

Dans l'etape 1 : vous vérifiez si vous avez bien renseigner la raison sociale de votre entreprise, le Siret pour les entreprises françaises ou le numéro national pour les entreprises étrangères.





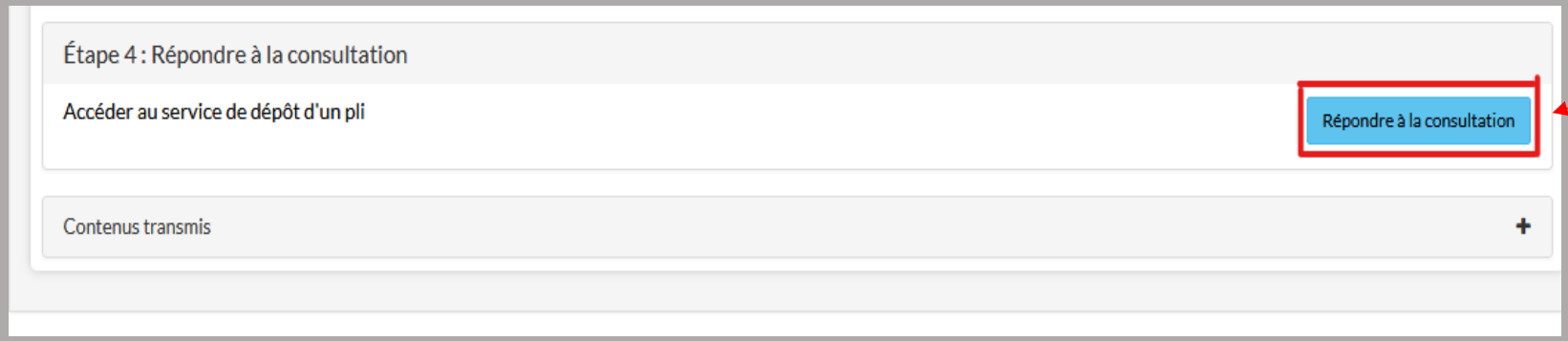
2ème étape :

toujours cocher sur « Candidature standard »

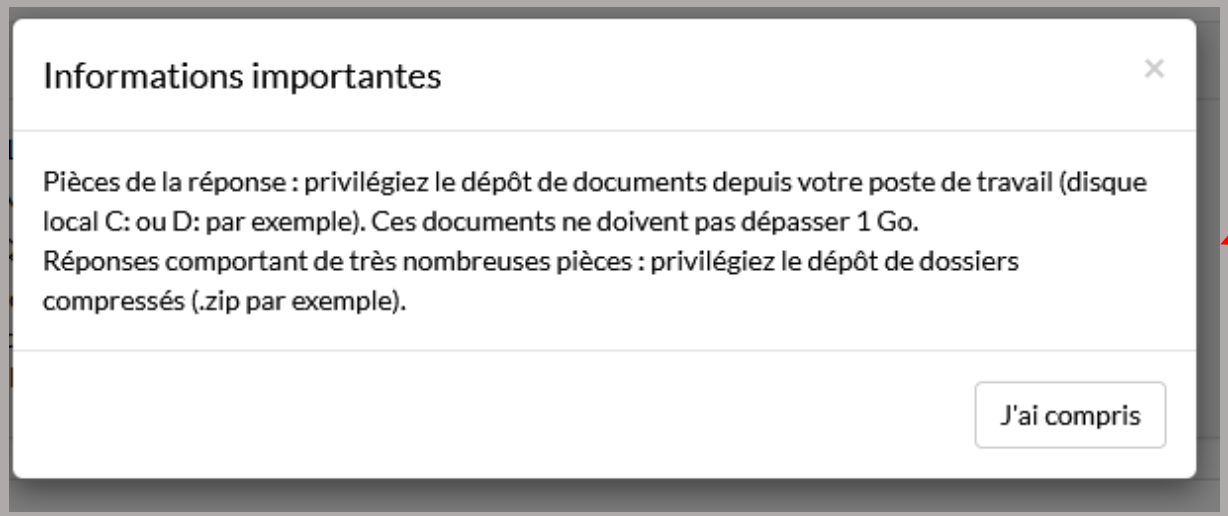
3ème étape :

précisez si vous candidatez en tant que groupement ou non.

Si vous cochez sur **« oui »,** précisez le type de groupement, renseignez également vos co-traitants en mettant leur numéro de Siret ou numéro national. Vous pouvez ajouter autant de co-traitant en cliquant sur le +



Etapae 4 : cliquez sur « **Répondre à la consultation** »



Pour aller à l'étape suivante, cliquez sur « **J'ai compris** »



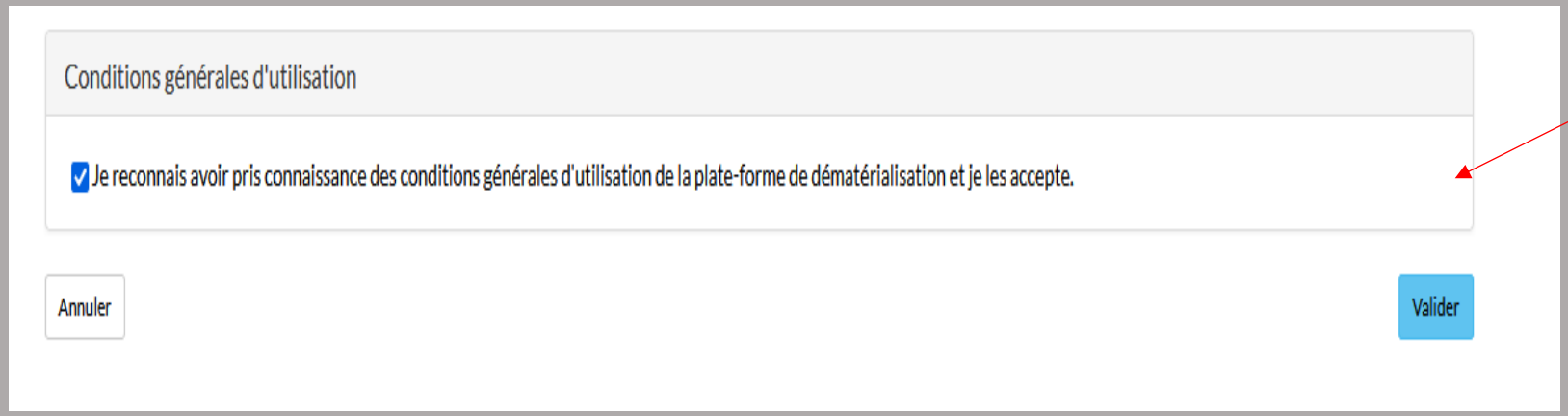
Les **pièces constitutives de la candidature** et **les pièces consitutives de l'offre** sont listées dans le Règlement de consultation à l'article 4.

Les **pièces constitutives de la candidature** doivent être regroupées dans le même dossier tout comme celles de l'offre.

NB : Ensuite pour pouvoir joindre vos dossiers de candidature et de l'offre, n'ouliez pas compresser ou zipper le dossier au préalable.



Vous n'êtes pas obligés de renseigner cette partie. Elle est facultative.



N'oubliez de pas d'accepter (cocher la case) les conditions générales ensuite **« valider »** votre candidature.

Une fois votre candidature ou offre validée, vous recevrez un accusé de réception de la part de PLACE (par mail) avec le détail des pièces que vous avez jointes dans votre offre.